

Service émetteur :

Direction de la Stratégie Régionale en Santé
Direction Adjointe Qualité et Pilotage
Département Qualité et Droits des Usagers

Rennes, le 23/01/2025

La Directrice générale
de l'Agence Régionale de Santé Bretagne

à

Madame la Directrice Générale
RESIDENCE DELCOURT PONCHELET
55 RUE JULES GUESDE
29609 BREST CEDEX 2

Objet : Contrôle sur pièces de LA RESIDENCE DELCOURT PONCHELET
P. J. : 1 tableau

Lettre adressée par mail avec accusé de réception

Madame la Directrice Générale,

A la suite de mon courrier en date du 28 août 2024 et dans le cadre des dispositions des articles L121-1 et L122-1 du code des relations entre le public et l'administration, vous avez formulé des observations sur les prescriptions envisagées à l'issue du contrôle sur pièces de LA RESIDENCE DELCOURT PONCHELET réalisé au mois d'août 2024 .

Je prends acte de la révision du règlement de fonctionnement permettant de remédier au seul dysfonctionnement constaté par la mission.

Par ailleurs, afin d'améliorer l'organisation et le fonctionnement de votre établissement, je vous invite à poursuivre l'intégration de l'ensemble des recommandations listées dans le tableau à votre démarche d'amélioration de la qualité. Toutefois, vous avez transmis les documents d'organisation de réunions d'analyse de pratiques, cette recommandation ne figure donc plus dans le document définitif.

L'absence de préconisation corrigeant d'éventuels dysfonctionnements de nature à affecter la qualité et la sécurité de la prise en charge des personnes âgées accueillies en EHPAD, permet d'identifier un risque «Faible» d'exposition de votre établissement.

Je vous remercie pour les réponses déjà apportées et du travail engagé que je vous invite à poursuivre.

Je vous prie de croire, Madame la Directrice Générale, à l'assurance de ma considération distinguée.

P/La Directrice générale
de l'Agence Régionale de Santé Bretagne

La Directrice de la Stratégie Régionale en Santé

Anna SEZNEC

L'ARS Bretagne procède à un traitement de vos données personnelles pour la gestion et le suivi de votre activité. Vos données sont conservées 10 ans et sont uniquement destinés à l'ARS Bretagne. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits Informatique et Libertés, contactez le Délégué à la Protection des Données de l'ARS par mail : ARS-BRETAGNE-CIL@ars.sante.fr ou par voie postale.

6 place des Colombes
CS 14253
35000 Rennes Cedex
Tél : 02.90.08.80.00
www.ars.bretagne.sante.fr

